



Assemblée générale

Distr. générale
10 juillet 2017
Français
Original : anglais

**Comité préparatoire créé par la résolution 69/292
de l'Assemblée générale, intitulée « Élaboration
d'un instrument international juridiquement
contraignant se rapportant à la Convention
des Nations Unies sur le droit de la mer et portant
sur la conservation et l'utilisation durable
de la biodiversité marine des zones ne relevant pas
de la juridiction nationale »**

Quatrième session

New York, 10-21 juillet 2017

Ordre du jour

1. Ouverture de la session.
2. Discours de bienvenue et observations liminaires du Secrétaire général ou de son représentant.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Programme de travail.
5. Déclarations d'ordre général.
6. Élaboration de recommandations de fond sur les éléments d'un projet d'instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.
7. Adoption du rapport du Comité préparatoire.
8. Questions diverses.

